Listen to this article

Note : Cet article de la plume du frère Russell mérite une attention particulière dans les temps actuels, lors même que certains frères sont enclins à dogmatiser certaines doctrines de moindre importance et de condamner ceux qui pour ces mêmes doctrines ont des points de vue quelque peu différents.

L'examen attentif de cet article peut préserver plus d'un frère de juger trop sévèrement et de condamner des frères qui se différencient de lui dans les doctrines de moindre importance.

Cet article du frère Russell est traduit littéralement.

Dans l'enseignement de Christ, se trouvent certains détails fondamentaux et indispensables sans la compréhension et l'acceptation desquels, personne ne peut être reconnu par le Seigneur comme son disciple.

Il y a aussi d'autres détails qui peuvent être profitables et utiles mais ils ne sont pas fondamentaux ni indispensables pour devenir membre du corps de Christ.

Les doctrines fondamentales ont été comprises et reconnues par les Saints du Seigneur depuis le jour de la Pentecôte (descente du Saint Esprit) jusqu'à nos jours.

Tous ceux qui se considèrent comme faisant partie de la même classe, actuellement, se tiennent aux mêmes doctrines fondamentales et de surcroît possèdent d'autres privilèges et vérités « La nourriture au temps convenable » pour les fortifier. Ces derniers ne sont pas forcément indispensables pour nous permettre d'être membre du corps de Christ, autrement nos prédécesseurs n'ayant pas ces privilèges et ces vérités ne seraient pas membres du

corps de Christ et durant plusieurs siècles il n'y aurait eu sur la terre aucun membre du corps de Christ.

La Théorie fondamentale de la Réconciliation renferme les points suivants

1) Tous les humains, tous les enfants d'Adam sont pécheurs.

2) Personne ne peut être réconcilié avec Dieu sans le sacrifice du Rédempteur.

3) Jésus est venu sur la terre pour être ce sacrifice et par la suite pour appliquer cette rançon déposée par Lui, pour les péchés du monde entier.

4) Sur la base de la foi en l'œuvre du Rédempteur, le croyant peut se consacrer au service de Dieu, acceptant l'invitation divine « Offrez vos corps en sacrifice vivant ».

5) Ce faisant, le croyant peut (jusqu'à ce que le nombre des élus soit complet), avoir l'entière assurance de la foi, que son sacrifice a été accepté par le Père et qu'il a obtenu l'onction du Saint Esprit (l'engendrement spirituel).

6) Ceux qui ont gravi ces degrés doivent être acceptés comme frères dans le sens le plus large de ce terme. Il nous semble que tout cela a toujours été nécessaire et nous croyons que plus que cela n'est pas indispensable encore aujourd'hui.

Si par suite d'un temps plus favorable nous avons plus de connaissance, nous pouvons également avoir proportionnellement plus d'épreuves auxquelles notre plus grande connaissance devrait pouvoir faire face.

Notre conseil pour tous les fidèles du Seigneur est qu'ils ne mettent pas des jougs les uns sur les autres au-dessus des doctrines fondamentales ci-dessus exprimées, que pour tous les autres points de vue ils s'efforcent d'être libres et laissent la liberté aux autres, étant en communion et dans la paix les uns avec les autres, pour autant que cela est possible.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

Si par la suite, se développait chez les uns une disposition à priver les autres de liberté concernant ce quelque chose de plus que cette vérité fondamentale et si l'on considérait que pour le développement spirituel des deux côtés, il serait préférable de se séparer, au lieu de s'opposer constamment, la séparation serait affaire plus raisonnable.

Nous ne critiquons aucun point de vue de qui que ce soit, chacun a totalement le droit de prendre parti pour ce qu'il croit être l'enseignement des Saintes Ecritures et nos points de vue sont certainement bien connus de tous nos lecteurs.

Brièvement ils sont indiqués comme suit :

1) Que celui qui a péché fut Adam et par son péché toute sa postérité a été également atteinte.

2) Qu'un Rédempteur était nécessaire et que Jésus devint ce Rédempteur. « Il s'est donné Lui-même en rançon pour tous ».

3) Que Dieu a invité certains d'entre le genre humain pécheur, non pour qu'ils puissent être une rançon pour quiconque, mais pour qu'ils soient participants avec le Rédempteur, membres de son corps, son épouse.

4) Les conditions pour qu'ils puissent avoir communion avec Lui sont que Jésus comme le Grand Avocat les accepte comme les membres de son corps et leur impute de ses mérites autant qu'ils auraient obtenus comme membres de la race adamique. A ce moment-là, ils sont justifiés légalement de tous leurs manquements héréditaires, faiblesses et imperfections et lorsqu'ils offrent en sacrifice leur volonté, tous, leurs talents et facultés, Dieu accepte leur sacrifice, comme partie du sacrifice pour le péché, offert par le Grand Souverain Sacrificateur.

5) Participant de cette façon dans la mort du Rédempteur, ceux-là obtiendront également le privilège de participer à sa vie et sa gloire, par la première résurrection.

Le Rédempteur n'impute pas actuellement ses mérites au monde, exception faite de ceux qui sont les « nouveaux acceptés » comme membres de son corps. De cette façon, Il accomplit le programme divin, réalisera le sacrifice de tous ses membres avant qu'à la fin de cet âge, Il n'impute le mérite de son sacrifice pour les péchés du monde entier et scelle la nouvelle alliance.

Selon notre compréhension de cette affaire, plusieurs s'égarent en ce qu'ils attribuent trop d'importance au sacrifice de l'Eglise, alors que d'autres, d'entre les chers frères, s'égarent en ce qu'ils ne veulent voir dans ce sacrifice aucune importance et ne comprennent pas qu'il est permis à l'Eglise d'avoir part au sacrifice du Maître.

Ce sont deux extrêmes et notre point de vue se trouve au milieu, comme cela a déjà été expliqué dans plusieurs de nos articles.

Si, après un profond examen de ces questions l'assemblée remarque qu'il n'est pas possible d'arriver à une compréhension harmonieuse de ces doctrines et que pour la paix et un meilleur développement spirituel des deux côtés, il est préférable de se séparer, nous reconnaîtrions qu'une telle décision serait raisonnable, même si nous devions déplorer la nécessité d'une division.

Un telle séparation n'éloignerait pas obligatoirement l'une ou l'autre de ces assemblées de la communion avec le peuple de Dieu et avec l'association puisque les deux côtés reconnaissent Jésus comme Rédempteur et reconnaissent que son Sang est le principal canal de la Réconciliation.

W.T. 1913 – 5284